

# POUR LE MAINTIEN DE L'ÉCOLE DE CHAUMONT !

Au Conseil d'Etat, au Conseil Communal, au directeur de l'EOREN

Madame, Monsieur,

Lors de la séance d'échange avec les parents des élèves de l'école de Chaumont du 24.03.2022, vous avez fait part de l'intention de la Ville de Neuchâtel de fermer l'école de Chaumont. Au nom des parents des actuels et futurs élèves ainsi que des habitants de Chaumont sympathisants, signataires de cette lettre, nous tenons à vous faire part de notre forte opposition à cette fermeture et nous souhaitons souligner les points suivants :

- L'école de Chaumont offre une qualité de vie unique et un environnement exceptionnel pour les élèves, il nous paraît injuste et malvenu de priver les enfants d'une éducation dans un tel cadre, à proximité et en harmonie avec le leur lieu de résidence.
- L'alternative de l'école au Crêt-du-Chêne provoquerait de nombreux déplacements supplémentaires pour aller à la station du funiculaire (trajets en voiture majoritairement), puis descendre en funiculaire pour se rendre ensuite au collège à la Coudre. Ces trajets incessants détériorent grandement le quotidien des enfants et causent de multiples tracas pour les parents ainsi que des frais conséquents. La situation est plus pénible encore lorsque plusieurs enfants d'une même famille ont des horaires différents. Nous estimons que cette péjoration de la situation actuelle n'est pas en accord avec les principes de développement durable prônés par la Ville.
- L'école de Chaumont n'est pas uniquement un lieu d'enseignement pour les élèves, elle contribue largement à la vie sociale de Chaumont : lieu de rencontre et de connaissance des habitants de ce hameau dispersé, elle permet de créer des relations et des amitiés durables ainsi que des liens d'entraide et de solidarité. Elle est d'une importance capitale pour la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance à une même communauté.
- L'école joue un rôle très important pour l'attractivité de Chaumont. Sans école, de nombreuses familles pourraient renoncer à venir s'y installer, il en résulterait une population vieillissante sans enfants ainsi qu'une perte de valeur immobilière pour les immeubles. Dans un scénario pessimiste mais plausible : sans enfants et jeunes adultes qui empruntent le funiculaire en nombre, celui-ci pourrait être amené à disparaître. Sans funiculaire, les touristes et promeneurs appréciant de se promener sur notre colline ne viendraient plus en si grand nombre. Sans visiteurs, l'unique restaurant pourrait alors être contraint de fermer, faute de clients. En fermant l'école, vous créez un potentiel cercle infernal qui pourrait aboutir à la désertification de Chaumont ou, au mieux, en sa transformation en cité dortoir, déjà privée de poste et dépourvue de commerce.
- Pour pallier l'absence de structure parascolaire, les parents des élèves sont soudés et motivés pour développer ensemble des solutions de garde fonctionnelles, ils sont ainsi prêts à consacrer bénévolement du temps et de l'énergie pour que l'école puisse perdurer. Mme Claire-Lise Matthey, parent d'accueil de jour, a mis en place une structure d'accueil officielle depuis août 2021, il serait très regrettable que cette structure disparaisse après à peine une année et qu'un emploi soit ainsi perdu.
- En cas de fermeture de l'école, c'est un nouveau bâtiment de la Ville qui resterait vide à Chaumont, coûtant en charges.

- Les arguments avancés pour justifier la fermeture de l'école se basent exclusivement sur des chiffres, des moyennes et des coûts, faisant complètement fi de tous les aspects développés ci-dessus, ce qui nous laissent songeurs et dubitatifs. Le problème a-t-il été évalué dans sa globalité et en prenant en compte l'intégralité des conséquences ? Les valeurs de bien-être des habitants, qualité de vie, solidarité et développement durable prônés par la ville (voir site internet [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch) et extraits ci-dessous) sont-elles respectées ?
- Nous déplorons également l'absence de vision et de courage politique pour envisager un développement de l'école plutôt que sa fermeture. L'école pourrait devenir, par exemple, un projet pilote d'école en forêt ou en nature. Formule qui pourrait rencontrer un certain intérêt, y compris auprès de parents non-résidents de Chaumont et ainsi enclencher une dynamique positive.

Au vu des arguments favorables développés ci-dessus, non exhaustifs, nous vous demandons instamment de reconsidérer votre décision de fermer l'école de Chaumont et d'envisager un autre avenir, peut-être atypique, pour les élèves de Chaumont et leur école.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées

Chaumont, le 12 avril 2022

Extrait du site internet de la Ville de Neuchâtel : [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch) :

## FOYER ET FAMILLE

La Ville de Neuchâtel se préoccupe du bien-être et de la qualité de vie de ses habitantes et habitants. Ville amie des familles et des aînés, elle a développé une politique exemplaire de l'accueil et de la prise en charge, ceci en collaboration étroite avec le Canton. Trouvez ici les informations utiles à votre foyer, que vous soyez une famille ou une personne âgée: accueil préscolaire et parascolaire (pour l'école obligatoire de la 1<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> Harmos, rendez-vous sur [le site internet de l'éoren](#)), soutien à la parentalité, habitat et activités pour les seniors... Sans oublier nos compagnons à quatre pattes et les devoirs que vous avez à leur égard.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable fait partie des principes et valeurs qui régissent l'action de la Ville de Neuchâtel depuis de nombreuses années. Signataire de la Charte d'Aalborg en 1998, pionnière en 2000 avec la mise en place de l'un des premiers Agenda 21 locaux, la Ville favorise aujourd'hui une approche résolument transversale et pragmatique du développement durable. Ainsi, la responsabilité de la commune vis-à-vis des générations futures est au cœur du programme politique de la Ville et s'inscrit en filigrane dans de nombreux domaines d'action: énergie, mobilité, gestion des espaces verts, démarches participatives, cohésion sociale, Nature en ville...

## TRANSPORT ET DÉPLACEMENT

A pied, à vélo, en bus, en train, en auto ou éventuellement en bateau ou en funi, Neuchâtel propose de nombreux moyens de transports différents, de jour comme de nuit! La Ville encourage la marche à pied, l'utilisation des transports publics et des vélos en ville et sur le littoral neuchâtelois. Cette page vous présente de nombreuses solutions et des trucs et astuces pour être mobile tout simplement et en tout temps. La ville est également accessible en voiture via l'autoroute A5, à vélo sur la route n°50 et en bateau. Vous pouvez aussi télécharger ci-dessous la brochure "Mobile en ville". Ou localiser [à cette adresse](#) toutes les solutions proposées.

